



Pour éviter toute rupture de service, votre demande de ré-affiliation et les demandes de licences **devront impérativement nous être retournées avant le 31 octobre 2026**. Pour les associations de pétanque, il est toutefois fortement recommandé d'effectuer cette démarche avant le 31 août 2026 afin de permettre l'accès aux concours de fin de saison 2026 dans les meilleures conditions administratives et sportives.

AFFILIER SON ASSOCIATION A L'UFOLEP 24, POURQUOI ?

Toute association membre de la Ligue de l'enseignement qui propose à tout ou partie de ses adhérents des activités physiques, sportives ou de pleine nature, qu'elles soient compétitives ou non, a vocation à s'affilier à l'UFOLEP, fédération multisport affinitaire de la Ligue de l'enseignement, afin de bénéficier d'un accompagnement, d'un cadre sécurisé et des services fédéraux adaptés à son projet associatif.

L'affiliation à l'Ufolep permet de bénéficier d'avantages tels que :

- Une licence multi-activités pour la pratique de nombreuses activités sportives de loisir ou de compétition,
- L'inscription des manifestations et compétitions aux calendriers sportifs,
- Un accompagnement pour déclarer des événements sportifs,
- L'accompagnement à la construction, la mise en œuvre et l'évaluations des projets associatifs et sportifs,
- La valorisation des projets et manifestations par la communication sur les réseaux,
- Une veille sportive et financière régulière,
- L'accompagnement au montage de dossier de subvention,
- Le prêt de matériel (sono, arche, flammes, banderoles, matériel péda, matériel nautique, VTT tandem, home ball ...)
- Le support à l'organisation des championnats sportifs (départementaux, régionaux et nationaux)
- Le support à la vie des commissions sportives et disciplinaires
- La formation tronc commun Ufolep / officiel / animateurs / secouristes
- Des réductions dans l'achat de matériel sportif auprès des partenaires de l'Ufolep
- L'accompagnement à l'appropriation et à l'essaimage des dispositifs fédéraux (Ecole du sport, Playa tour, petite enfance, Kid bike, Savoir Rouler A Vélo, Toutes sportives, séjours sportifs, etc.)
- La mise à disposition des outils en ligne pour les organisateurs (inscriptions et paiements)
- Des outils de communication à personnaliser ...)
- Et la mise à disposition d'éducateurs sportifs à prix coutant.

PROCEDURE LIEE A LA REAFFILIATION

RAPPEL : Toute association qui s'affilie à l'UFOLEP 24 a **l'obligation de souscrire au moins 2 licences dirigeants** (pratiquant ou non).

Ces demandes de licences seront nécessaires pour **valider l'affiliation**.

Nous interpellons **votre plus grande vigilance sur la mise à jour des informations** liées à votre affiliation lors du renouvellement.



L'UFOLEP vous propose de choisir parmi les 3 formules d'affiliation celle qui convient à vos activités et à votre fonctionnement pour la saison. Il vous sera possible de modifier en cours de saison votre affiliation pour souscrire la formule supérieure.

Affiliation UFOLEP

Pour les associations ou sections d'association où TOUS les adhérents de l'association sont licenciés et les bénéficiaires d'un Ufopass. Assurance RC acquise + des locaux à usage temporaire.

Affiliation UFOLEP +

Pour les associations ou sections d'association qui souhaitent accueillir du public sur des séances d'essais, ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciées sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance de TIPO (titre de participation occasionnelle).
(Attention réglementation spécifiques sur les sports mécaniques et cyclo)

Affiliation UFOLEP Pro

Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation UFOLEP + et qui accueillent plus de 300 personnes non licenciées sur des manifestations de loisirs. Cotisation RC sur la base du chiffre d'affaire.

Ce choix vous sera proposé au moment du renouvellement de votre affiliation

Pour tous renseignements : 05 53 02 44 15 – ufolep@laligue24.org

TARIFS AFFILIATIONS 2026 - 2027

	TOTAL	Dont affiliation Ligue	Dont affiliation UFOLEP
Affiliation Association UFOLEP Association sportive dirigée majoritairement par des <u>plus</u> de 30 ans <i>L'ensemble des adhérents est licencié</i>	216 €	128 €	88 €
Affiliation Association UFOLEP Association sportive dirigée majoritairement par des <u>moins</u> de 30 ans <i>L'ensemble des adhérents est licencié</i>	138 €	50 €	88 €
Affiliation association Ufolep + Association sportive dirigée majoritairement par des <u>plus</u> de 30 ans	270 €	128 €	142 €
Affiliation association Ufolep + Association sportive dirigée majoritairement par des <u>moins</u> de 30 ans	192 €	50 €	142 €
Affiliation association Ufolep PRO Association sportive dirigée majoritairement par des <u>plus</u> de 30 ans	Contacter votre comité		
Affiliation association Ufolep PRO Association sportive dirigée majoritairement par des <u>moins</u> de 30 ans			
Affiliation structure non associative UFOLEP	260 €	166 €	94 €

AFFILIATION ET GESTIONS DES LICENCES SUR LIGU'ASSO

Le renouvellement de l'affiliation de votre association se fera prioritairement en ligne sur www.liguasso.org

Comment vous connecter ?

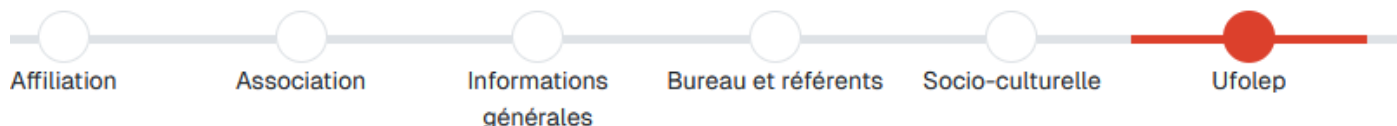
- Connectez-vous sur liguasso.org avec votre identifiant (votre numéro d'adhérent.e que vous trouverez sur votre carte ou votre licence) et mot de passe
- Cliquez sur le bouton renouveler mon affiliation
- Modifier les informations si nécessaire
- Signer et envoyer la demande.

L'UFOLEP vous propose **de ne plus transmettre les documents papier lors des renouvellements des licences** (demande de licence signée ou certificat médical quand il est nécessaire) pour ajouter une nouvelle licence.

Ce choix permettra :

- ✓ Un traitement **plus rapide** de votre demande
- ✓ De limiter le traitement administratif de la part de l'association (envois postaux, scan divers, allers-retours avec la fédération en cas de manque d'information, etc)

Vous pouvez choisir de conserver les documents directement depuis votre espace Ligu'asso :



Gestion des licences, Ufopass et Tipo (Titres de participations occasionnelles)

L'association :

- ☒ conserve les demandes de licences papiers de ses adhérents.es et les certificats médicaux.
- ☐ transmet au comité départemental l'ensemble des documents papiers.

Si l'association a signé une convention Ufopass avec le comité départemental Ufolep, vous pouvez renseigner sa date et déposer sa copie numérique

Date de la convention
jj / mm / aaaa

Convention
Aucun fichier sélectionné.

Si vous souhaitez renouveler votre affiliation **par papier**, merci de vous rapprocher de Laure Wicker en appelant le 05 53 02 44 05 ou à laure@laligue24.org



Dans le cadre de notre démarche de dématérialisation, **l'envoi papier des licences validées ne sera plus systématique, mais se fera sur demande uniquement** auprès de Laure Wicker : chaque licencié.e ou responsable associatif pourra les télécharger depuis son espace Ligu'Asso ou les imprimer si cela est vraiment nécessaire. Nous tenons à votre disposition des supports de licence à la fédération.

ETRE LICENCI.E A L'UFOLEP 24, POURQUOI ?

SPORT, PLAISIR, SOLIDARITE ET OPPORTUNITES !

Prendre une licence à l'UFOLEP 24, c'est bien plus qu'une inscription : c'est choisir un sport accessible à tous, intégrer une communauté dynamique et soutenir des actions locales à fort impact social.

Pourquoi prendre une licence, même pour une pratique de loisirs ?

- ✓ **Un accès à une multitude d'activités** : profitez d'un large choix de pratiques sportives adaptées à toutes les envies, sans contrainte de compétition.
- ✓ **Une assurance pour pratiquer en toute sérénité** lors de vos entraînements et sorties, avec une protection adaptée à vos besoins.
- ✓ **Des événements et des formations gratuites** : en tant que licencié UFOLEP 24, vous bénéficiez d'un accès privilégié à des journées découvertes, des rencontres sportives et des formations gratuites dans votre domaine d'activités pour enrichir votre expérience.
- ✓ **Des formations au secourisme accessibles à tous** : le comité UFOLEP 24 propose des sessions de formation aux premiers secours, avec une prise en charge de 10 € sur le coût initial de 60 €, rendant cette compétence essentielle plus accessible.
- ✓ **Un engagement social et solidaire** : votre licence permet de financer des actions gratuites pour les publics les plus précaires, les personnes éloignées du sport et celles souffrant de pathologies chroniques. **Vous participez ainsi à une démarche inclusive et bienveillante.**
- ✓ **Un soutien à l'économie locale** : en adhérant à l'UFOLEP 24, vous contribuez au maintien de postes d'éducateurs qui interviennent sur le terrain et développent des projets sportifs à impact territorial. **Votre engagement** favorise la pérennité d'emplois et d'initiatives locales. **Ensemble,** faisons du sport **un levier de solidarité,** de santé et d'épanouissement.

REJOIGNEZ L'UFOLEP 24 POUR UNE SAISON PLEINE DE PARTAGE ET DE DECOUVERTES !



TARIFS DES LICENCES

Pour cette nouvelle saison l'UFOLEP 24 souhaite rendre accessible la pratique multisport de loisirs : pour la deuxième année consécutive le tarif de la **licence MULTISPORT loisirs est gelé afin de vous proposer une licence à 30 € seulement !**

			TARIFS LICENCES	Dont Ligue	Dont UFOLEP et assurance de la pratique sportive	Conditions
ADHESION UFOPASS	Adulte		6,50 €	0,5	6	Pour pratiquer les activités des dispositifs fédéraux
	Jeune		6,50 €	0,5	6	
	Enfant		6,50 €	0,5	6	
DIRIGEANT, OFFICIEL ET ANIMATEUR	Adulte		27 €	9,10	17,90	Fonction d'encadrement – pas de pratique d'activités. Il faut prendre une licence Multisport, Multisport+, etc ...pour s'entraîner ou faire de la compétition
	Jeune		14,50 €	1,70	12,80	
	Enfant		11 €	1,70	9,30	

MULTISPORT	Adulte	Loisirs	30€	9,10	20,90	Consulter la liste des activités de cette licence sur Ligu'asso ou dans votre bulletin d'affiliation ou en contactant l'UFOLEP.
	Jeune	Loisirs	16 €	1,70	14,30	
	Enfant	Loisirs	12 €	1,70	10,30	
	Adulte	Compétition	36 €	9,10	26,90	
	Jeune	Compétition	20 €	1,70	18,30	
	Enfant	Compétition	16 €	1,70	14,30	

MULTISPORT PLUS	Adulte	Loisirs	53 €	9,10	43,90	Regroupe les activités Multisport (en loisirs et compétition) / les activités cyclistes
	Jeune	Loisirs	38 €	1,70	36,30	
	Enfant	Loisirs	35 €	1,70	33,30	
	Adulte	Compétition	91 €	9,10	81,90	
	Jeune	Compétition	50 €	1,70	48,30	
	Enfant	Compétition	47 €	1,70	45,30	



			TARIFS LICENCES	Dont Ligue	Dont UFOLEP et assurance de la pratique sportive	Conditions
SPORTS MECANIKES *	Adulte	Loisirs	73 €	9,10	63,90	29007 - Auto randonnées
	Jeune	Loisirs	54 €	1,70	52,30	
	Adulte	Compétition	76 €	9,10	66,90	
	Jeune	Compétition	56 €	1,70	54,30	
	Adulte	Loisirs	78 €	9,10	68,90	29021 – Karting piste Vignette intégrée à 5€
	Jeune	Loisirs	59 €	1,70	57,30	
	Adulte	Compétition	81 €	9,10	71,90	
	Jeune	Compétition	61 €	1,70	59,30	
	Adulte	Loisirs	85 €	9,10	75,90	29001 - Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage 29004 - Auto Poursuite sur terre 29005 - Auto Trial 4x4 29020 - Kart-cross Vignette intégrée à 12 €
	Jeune	Loisirs	66 €	1,70	64,30	
	Adulte	Compétition	88 €	9,10	78,90	
	Jeune	Compétition	68 €	1,70	66,30	
	Adulte	Loisirs	79 €	9,10	69,90	29030 - Moto-Ecole de conduite (6 ans et plus) 29032 - Moto-Enduro 29036 - Moto-Randonnées loisirs 29035 - Moto-Trial 29033 - Moto-Vitesse Vignette intégrée à 6€
	Jeune	Loisirs	60 €	1,70	58,30	
	Adulte	Compétition	82 €	9,10	72,90	
	Jeune	Compétition	62 €	1,70	60,30	

MOTOCROSS	Adulte	Loisirs	162 €	9,10	152,90	Regroupe les activités Multisport (en loisirs et compétition) / Multisport+(en loisirs et compétition) / Sports mécaniques (en loisirs et compétition) / motocross Vignette intégrée à 6€
	Jeune	Loisirs	142 €	1,70	140,30	
	Enfant	Pas de licence enfant motocross car interdit au moins de 12 ans => sont en licence Sport mécanique (ecole de conduite moto)				
	Adulte	Compétition	165 €	9,10	155,90	
	Jeune	Compétition	145 €	1,70	143,30	
	Enfant	Pas de licence enfant motocross car interdit au moins de 12 ans => sont en licence Sport mécanique (ecole de conduite moto)				

Licence adulte (né en 2009 et avant) - Licence jeunes (né de 2010 à 2015) – Licence enfants (né en 2016 et après)

** Le comité départemental de la Dordogne ne délivre plus de licences enfants en sports mécaniques.*

Le suivi administratif des affiliations et des demandes de licences est assuré par Laure Wicker du service Vie Associative : laure@laligue24.org – 05 53 02 44 05

N'oubliez pas que nous sommes à votre écoute pour vous accompagner.



ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES LIEES A LA PRATIQUE SPORTIVE

L'UFOLEP a souscrit une assurance fédérale auprès du courtier Marsh associé à AXA. L'assurance fédérale UFOLEP couvre la responsabilité civile de l'association, la responsabilité civile du licencié et de l'adhérent, et l'individuelle accident des licenciés et adhérents.

- ✓ Le.la licencié.e pourra souscrire des **options complémentaires facultatives** pour augmenter les plafonds de remboursement de l'individuel accident de base. La facturation sera faite aux associations par la fédération avec la facturation des licences.
- ✓ Le.la licencié.e **ne pourra refuser sa garantie individuelle accident que par un courrier envoyé directement à l'Ufolep nationale** qui enregistrera le refus dans Affiligue pour que la fédération puisse faire l'avoir à l'association Ufolep.



<https://www.ufolep.org/assurances>



01 87 21 27 79



assurances.ufolep@marsh.com

Le comité UFOLEP se tient à votre écoute :

Yann Pidoux – Délégué Départemental yann@laligue24.org - 05 53 02 44 15 -
www.ufolep.laligue24.org